



## Succession bloqué depuis 2 ans

-----  
Par Joanny

Bonjour,

Depuis 2 ans que notre grand-mère est décédée, la succession est bloquée ! En effet l'une des filles de notre grand-mère, décédée 1 mois après celle-ci, était endettée et ses enfants (nos cousins et cousines que nous n'avons jamais vu), ainsi que les petits enfants ont pour la plupart renoncés à la succession de leur mère. Mais pas tous ! La notaire chargée de la succession de la fille ne répond plus à nos appels. Nous avons contacté la Chambre des Notaires qui ne nous donne pas plus de réponses. Nous aimerions passer par un huissier de justice afin qu'il rédige une sommation d'opter envers les héritiers taisants. Le problème est que nous ne connaissons pas la famille et nous ne savons pas où ils résident et surtout nous ne savons pas quels sont les héritiers qui ne se sont pas prononcés. Les notaires restent silencieux malgré nos appels et nos mails et le dossier n'avance plus. Nous ne savons plus comment faire ! Merci de votre aide

-----  
Par ESP

Bonjour

Dans une telle situation, vous auriez du prendre un avocat? pour engager une procédure d'absence auprès du juge des tutelles du tribunal judiciaire.

Le but est d'obtenir que le (ou les) absent soit représenté par un mandataire judiciaire, ce qui permettra de débloquer la succession.

Quelles mesures avez vous prises pour la gestion des biens composant la succession?

-----  
Par Joanny

Bonjour,

Le bien est la petite maison dont ma grand-mère était propriétaire. Nous sommes 8 héritiers (enfants et petits enfants) à attendre la succession (sans compter les cousins qui y renoncent)

A son décès, la succession a été confiée au notaire de ma grand-mère, mais il se retrouve bloqué malgré de nombreuses relances auprès de sa consœur (qui n'est pas du même département) qui normalement s'occupe des cousins/cousines taisants, afin qu'elle réunisse toutes les renoncations. Mais elle ne donne plus de nouvelles, c'est pourquoi nous avons averti par lettre RAR la Chambre des Notaires de son département, mais nous ne sommes pas plus avancés !

-----  
Par ESP

Avez vous vu un avocat ?

-----  
Par Joanny

Puis je continuer en mp ?

-----  
Par ESP

Si vous voulez, je jugerai...

-----  
Par ESP

Votre MP est une page blanche ?

-----  
Par Joanny

Non je vous ai envoyé un texte explicatif en mp, vous ne l'avez pas reçu ? Je viens de vous renvoyer un 2ème message mais je n'arrive pas l'ouvrir une fois terminé ! Ya t-il un problème de messagerie, à moins que je m'y prenne mal ?

-----  
Par ESP

Avez vous cliqué sur mon pseudo pour accéder à la messagerie ou fait autrement?  
Je fais un test en vous adressant un MP, cliquez sur "répondre"

A défaut, mettez le ici, et vous l'effacerez si vous ne tenez pas à ce qu'il reste visible.

-----  
Par ESP

Peut-être problème technique, car j'ai toujours une page blanche.